

LECTURE PUBLIQUE

ALBERT CAMUS

par
Hélène Lanscotte
lectrice publique



© Cédric Ponge

« Nous sommes tous des cas exceptionnels. Nous voulons tous faire appel de quelque chose ! Chacun exige d'être innocent, à tout prix, même si, pour cela, il faut accuser le genre humain et le ciel. »

Durée de la lecture
55 minutes

LA VOIE DES LIVRES - LECTEURS PUBLICS

93, rue de la Réunion

75020 Paris

01 43 48 79 55

contact@lavoiedeslivres.com

www.lavoiedeslivres.com

Contact : Corinne Lemonnier



© DR

1913-1960

LA CHUTE **confession d'un juge pénitent**

De bar en rive, de pont en navire, *La Chute* prend le temps de se raconter. La chute est confession d'un homme ; récit de *ses* chutes plutôt, mais aussi de sa libération. Un discours profond sur la duplicité humaine, une réflexion sur la notion de culpabilité.

Jean Baptiste Clamence déchoit, mais sa déchéance n'est que l'envers des endroits dont il s'accuse. S'accuser soi-même pour s'octroyer le droit de juger autrui, telle est la liberté que prend celui qui fut avocat.

Paru en 1956, un an avant son Prix Nobel, ce monologue, Camus l'a écrit dans le contexte de la guerre d'Algérie et de son appel à la trêve, incompris.

Dans ses romans ou ses essais, l'écrivain n'a de cesse d'interroger l'innocence et la culpabilité, de combattre l'injustice, de s'opposer à la peine de mort. Ce dernier roman paru de son vivant est d'une certaine façon, sa dernière révolte.

« Puisqu'on ne pouvait condamner les autres sans aussitôt se juger, il fallait s'accabler soi-même pour avoir le droit de juger les autres. Puisque tout juge finit un jour pénitent, il fallait prendre la route en sens inverse et faire métier de pénitent pour pouvoir finir en juge. »